



No de résolution
ou annotation

Le 9 décembre 2025

Séance ordinaire du Conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 9 décembre à 19h00, à la salle de délibérations du Conseil, sous la présidence de Sonia Fontaine, maire.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard - district #1
Sébastien Cloutier - district #2
Samuel Champagne - district #3
Patrick Beauchamp - district #4
Barbara Legault - district #5
Chantal Chartrand - district #6

Le directeur général adjoint été également présent.

ORDRE DU JOUR

- 1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 novembre 2025**
- 4.- **CORRESPONDANCE**
- 5.- **RÈGLEMENTS**
 - 5.1- Avis de motion et dépôt du projet/Règlement 524-25 pourvoyant à l'imposition de taxes municipales pour l'année 2026
 - 5.2- Adoption / Règlement 522-25 concernant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux de la municipalité de Pointe-Calumet et abrogeant le règlement numéro 504-21
 - 5.3- Adoption / Règlement 523-25 règlement visant la constitution d'une réserve financière au montant de 50 000 \$ pour le financement des dépenses liées à la tenue de l'élection du 4 novembre 2029
- 6.- **PROJETS DE RÉSOLUTIONS (PAR SERVICE)**
 - 6.1- Adoption des comptes à payer au 30 novembre 2025
 - 6.2- Directeur général / Autorisation de signature
 - 6.3- Vente pour taxes 2026 / Adoption et autorisation
 - 6.4- Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat / Modification
 - 6.5- Entente relative à un partenariat entre la Municipalité de Pointe-Calumet et le Super Aqua Club / Autorisation de signature
 - 6.6- Liste des employés syndiqués engagés aux loisirs pour la saison hiver 2026 / Adoption
 - 6.7- Régie de police du lac des Deux-Montagnes / Prévisions budgétaires pour l'année financière 2026 / Adoption
 - 6.8- Conteneurs de l'écocentre / Soumissions par appel d'offres public / Adoption
 - 6.9- Travaux d'aqueduc, de drainage et réfection de chaussée – André-Soucy, 45e avenue et 48e rue / Autorisation et demande d'autorisation au MELCCFP



No de résolution
ou annotation

- 7.- **RAPPORTS**
- 7.1- Aucun
- 8.- **VARIA**
- 9.- **RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**
- 10.- **COMMUNICATION DE MADAME LA MAIRE**
- 11.- **COMMUNICATION DES CONSEILLERS**
- 12.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13.- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

25-12-417

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Samuel Champagne
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

QU'À 19h00, la séance soit commencée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-418

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-419

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 NOVEMBRE 2025

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE le procès-verbal du 25 novembre 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET/RÈGLEMENT 524-25 POURVOYANT À L'IMPOSITION DE TAXES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2026

Un avis de motion est donné par le conseiller Samuel Champagne, qu'à une session du



No de résolution
ou annotation

Conseil subséquent, il sera adopté, un règlement pourvoyant à l'imposition de taxes municipales pour l'année 2026.

Le conseiller Le conseiller Samuel Champagne dépose le projet de règlement 524-25 pourvoyant à l'imposition de taxes municipales pour l'année 2026.

25-12-420

ADOPTION / RÈGLEMENT 522-25 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 504-21

ATTENDU QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement dans les délais impartis, qu'ils déclarent l'avoir lu et, par conséquent, renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du 25 novembre 2025, il y a eu avis de motion et dépôt du projet de règlement 522-25 concernant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux de la municipalité de Pointe-Calumet et abrogeant le règlement numéro 504-21

ATTENDU QU'il a été fait mention de l'objet et de la portée de ce règlement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Patrick Beauchamp
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE le règlement numéro 522-25 concernant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux de la municipalité de Pointe-Calumet et abrogeant le règlement numéro 504-21, soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

25-12-421

ADOPTION / RÈGLEMENT 523-25 RÈGLEMENT VISANT LA CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE AU MONTANT DE 50 000 \$ POUR LE FINANCEMENT DES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE DE L'ÉLECTION DU 4 NOVEMBRE 2029

ATTENDU QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement dans les délais impartis, qu'ils déclarent l'avoir lu et, par conséquent, renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du 25 novembre 2025, il y a eu avis de motion et dépôt du projet de règlement 523-25 règlement visant la constitution d'une réserve financière au montant de 50 000 \$ pour le financement des dépenses liées à la tenue de l'élection du 4 novembre 2029;

ATTENDU QU'il a été fait mention de l'objet et de la portée de ce règlement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE le règlement numéro 523-25 visant la constitution d'une réserve financière au montant de 50 000 \$ pour le financement des dépenses liées à la tenue de l'élection du 4 novembre 2029, soit adopté.



No de résolution
ou annotation

Adoptée à l'unanimité

25-12-422

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 NOVEMBRE 2025

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présenté sur la liste établie au 30 novembre 2025 au montant de 279 554,90 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 30 novembre 2025 au montant de 558 859,27 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-423

DIRECTEUR GÉNÉRAL / AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand
Et APPUYÉ par Samuel Champagne

D'AUTORISER Monsieur Samuel Bleau-Caron à signer tout document nécessaire à l'exécution de ses fonctions comme directeur général, et ce à partir du 2 janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-424

VENTE POUR TAXES 2026 / ADOPTION ET AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Samuel Champagne
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE le Conseil municipal de Pointe-Calumet adopte l'état détaillé de la liste des taxes municipales et autorise la direction générale, à transmettre à la Municipalité Régionale de Comté de Deux-Montagnes (MRC), ladite liste pour fins de vente pour taxes 2026, et à faire effectuer par celle-ci les recherches nécessaires sur les parties de lots.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-425

PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES
FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU L'ATTRIBUTION D'UN
CONTRAT / MODIFICATION

Il est PROPOSÉ par Sébastien Cloutier
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

D'AUTORISER la modification de l'adresse courriel au points 5.3 et 6.2 de la Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat de c.pilon@pointe-calumet.ca à greffe@pointe-calumet.ca.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

ENTENTE RELATIVE À UN PARTENARIAT ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE
POINTE-CALUMET ET LE SUPER AQUA CLUB / AUTORISATION DE
SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand
Et APPUYÉ par Sébastien Cloutier

D'AUTORISER Madame le Maire, Sonia Fontaine, et le directeur général adjoint, Monsieur Samuel Bleau-Caron, à signer l'entente relative à un partenariat entre la Municipalité de Pointe-Calumet et le Super Aqua Club.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-427

LISTE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS ENGAGÉS AUX LOISIRS POUR LA SAISON
HIVER 2026 / ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Sébastien Cloutier
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE la liste des employés syndiqués engagés aux loisirs pour la saison hiver 2026, soit adoptée :

Noms
Mélinda Demers - Surveillance de plateaux
Zoélie Bibeau - Surveillance de plateaux
Mario Brisebois - Entretien patinoires
Christopher White - Entretien patinoires
Alex Champagne - Entretien patinoires
Justin Nadeau - Entretien patinoires
Thomas Stabili - Entretien patinoires

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-428

RÉGIE DE POLICE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES / PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2026 / ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Samuel Champagne

QUE le Conseil municipal de Pointe-Calumet adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2026 de la Régie de police du lac des Deux-Montagnes, au montant de 13 151 467 \$, ainsi que la quote-part annuelle de la Municipalité au montant de 1 417 692 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-429

CONTENEURS DE L'ÉCOCENTRE / SOUMISSIONS PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC
/ ADOPTION

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public pour le contrat des conteneurs de l'écocentre;

ATTENDU QU'une soumission a été reçue à nos bureaux:



No de résolution
ou annotation

1) Enviro Connexions : 81 564,47 \$ (taxes incluses)

ATTENDU QUE la soumission d'Enviro Connexions s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE:

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE la soumission d'Enviro Connexions, pour un montant de 81 564,47 \$ (taxes incluses), pour le contrat des conteneurs de l'écocentre soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-430

TRAVAUX D'AQUEDUC, DE DRAINAGE ET RÉFECTION DE CHAUSSÉE –
ANDRÉ-SOUCY, 45E AVENUE ET 48E RUE / AUTORISATION ET DEMANDE
D'AUTORISATION AU MELCCFP

Il est PROPOSÉ par Samuel Champagne
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

D'AUTORISER la réalisation des travaux d'aqueduc, de drainage et de réfection de la chaussée pour les rues André-Soucy, 45^e Avenue et 48^e Rue;

D'AUTORISER la firme Groupe Civitas à déposer une demande d'autorisation ministérielle auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

D'ACCEPTER les plans préparés par la firme Groupe Civitas, couvrant les travaux à être réalisés dans le cadre de ce projet;

D'AUTORISER M. Samuel Bleau-Caron, Directeur général adjoint, à agir, signer et à remettre tous les documents au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet en lien avec toute demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du projet cité à l'article 1 de la présente résolution;

DE CONFIRMER que la Municipalité de Pointe-Calumet confiera à un ingénieur la supervision des travaux et que celui-ci émettra, dans les 60 jours de la fin des travaux, une attestation de leur conformité avec les conditions prévues par le REAFIE (art.175 REAFIE);

DE CONFIRMER que la Municipalité de Pointe-Calumet s'engage à entretenir les ouvrages et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien, le tout en conformité avec le programme d'exploitation et d'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

NIL

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Aucune réponse requise.



No de résolution
ou annotation

COMMUNICATION DE MADAME LA MAIRE

NIL

COMMUNICATION DES CONSEILLERS

Madame Chartrand parle du défilée de Noel.

PÉRIODE DE QUESTIONS

S. Bonhomme: Entente Super Aqua Club

25-12-431

LEVÉE DE LA SÉANCE

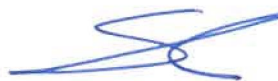
Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QU'À 19h12, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



SONIA FONTAINE, maire



SAMUEL BLEAU-CARON, directeur général adjoint